

la tribune

Les Orioles champions

74e ANNÉE — No 203 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 17 OCTOBRE 1983 —

(SAMEDI 80¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.25 par semaine

□ A nouveau chef du PLQ

Bourassa veut d'abord cimenter l'unité du parti



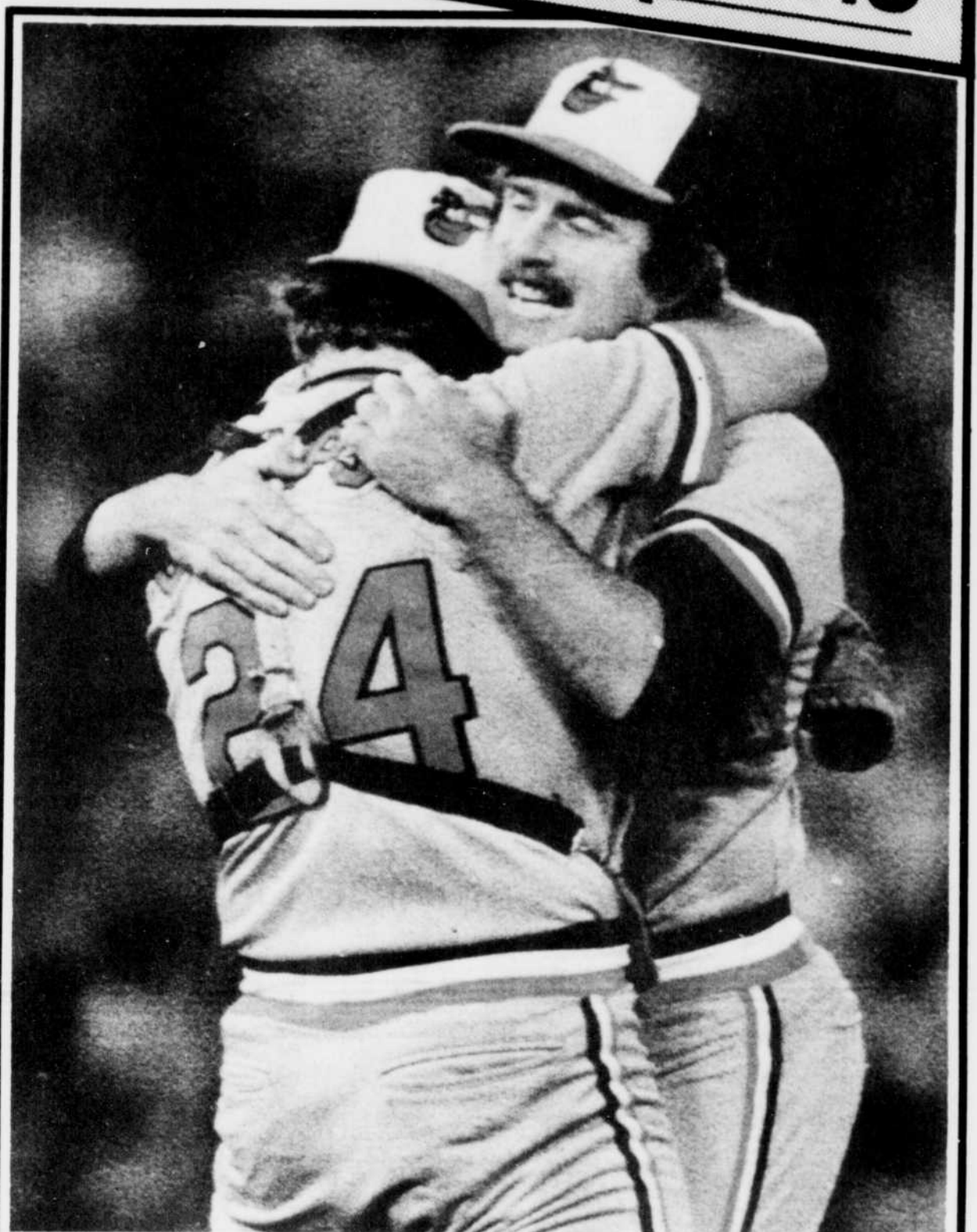
"Le cirque commence", n'a pu s'empêcher de commenter Robert Bourassa faisant face aux caméras avant sa première conférence de presse, hier matin, à Québec.

□ Précédent au Québec

□ Les partis fédéraux satisfaits

□ Bourassa doit se faire élire député
Un éditorial de Jean Vigneault

B 1, B 2, B 6



Le titre est acquis... Le receveur Rick Dempsey, choisi le joueur par excellence de la Série mondiale, partage sa joie avec le lan-

ceur Scott McGregor, qui vient de blanchir les Phillies, éliminés en cinq parties.

- Dempsey: joueur le plus utile
- McGregor blanchit les Phillies
- Murray cogne deux circuits

D 1

QUEBEC (PC) — Cimenter l'unité du parti constitue la tâche la plus immédiate du nouveau chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa.

Le vainqueur a précisé dimanche en conférence de presse qu'elle était bien amorcée étant donné la manière "magnanime et honorable" avec laquelle ses deux adversaires se sont ralliés à lui immédiatement après l'annonce des résultats samedi.

MM. Paradis et Johnson, de même que la plupart des députés libéraux, assistaient d'ailleurs à cette rencontre avec la presse.

Le nouveau chef a rappelé qu'il y avait de la place pour eux au sein du parti sous sa direction.

Après son écrasante victoire samedi, M. Bourassa a invité ses troupes à travailler "à la libération du Québec du Parti québécois".

Condamnant à nouveau le fait que la reprise de la session parlementaire n'aura pas lieu avant la mi-novembre, M. Bourassa n'a pas voulu indiquer s'il allait composer un cabinet fantôme ou procéder à une redistribution des dossiers. "Pas dans l'immédiat", s'est-il contenté de préciser.

Il a expliqué qu'il comptait suivre de très près le déroulement des

débats à l'Assemblée nationale et que cette tâche lui serait facilitée par la télédiffusion.

M. Bourassa a ajouté qu'il comptait se faire élire député au cours de 1984 dans un comté montréalais.

Quand on lui a demandé ce qui le portait à croire qu'il y en aurait un de disponible à ce moment-là, il a répondu, sarcastique: "Il y en a eu plusieurs en 1983."

Outre de son unité, M. Bourassa entend s'occuper des finances du parti qu'on dit peu reluisantes. Il compte aussi préparer les prochaines élections complémentaires dans Jonquière et Mégantic-Compton.

Le nouveau chef a de plus l'intention "de reprendre le dialogue" avec la communauté anglophone qui ne lui a pas encore pardonné le bill 22 qui, sous son règne, avait fait du français la langue officielle au Québec.

Au cours des prochaines semaines, il a indiqué son intention de se rendre dans les régions éloignées afin de rester en communication étroite et constante avec la population. Il a qualifié de "nécessité irremplaçable" ce contact avec les citoyens et a d'ailleurs admis que l'absence de contact avec la population avait été une des faiblesses de son administration.

La loi 22

Le nouveau chef libéral n'écarte pas la possibilité de revenir aux dispositions de la loi 22 en ce qui concerne l'affichage.

"Je trouve inacceptable que dans certaines régions à forte concentration anglophone, les citoyens ne puissent acheter leurs marchandises ou faire commerce dans la langue de leurs clients", a déclaré M. Robert Bourassa.

Le vainqueur du congrès au leadership est sensible aux nombreux problèmes soulevés par la mise en place de barèmes en vertu desquels l'utilisation de l'anglais pourrait être permis.

Doutant de la possibilité d'appliquer des réglementations discriminatoires, M. Bourassa est d'avis que la meilleure formule en matière d'affichage est peut-être encore celle de la loi 22. "Elle impose le français et elle permet l'utilisation de la langue seconde."

M. Bourassa souhaite que le gouvernement péquiste fasse suffisamment preuve "d'un sens de la justice envers l'égalité de tous les citoyens" et "de flair économique pour se rendre compte des effets d'une loi qui va si loin dans son application".



(Photo La Tribune)

La magie des couleurs automnales

Pour nous faire oublier la fin de l'été — ou serait-ce l'approche de l'hiver? — le Grand Peintre a ressorti sa palette de couleurs. Un peu de vert ici, de jaune là, une généreuse touche de rouge... Le miracle des saisons demeure. Et au

fil des promenades nostalgiques à travers bois, ce sont les souvenirs de demain que les promeneurs esquissent. Et pour ceux qui pestent déjà contre la fraîcheur de la nuit et du petit matin, rassurez-vous. Le pire est à venir...

16,000 visiteurs au 5e Salon du livre

A 2

□ Selon une étude L'anglicisation ne cesse d'empirer au Québec

A 8

□ Assainissement des Grands Lacs

Schultz et MacEachen signent un accord

C 8

bonne journée!



(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

Un éleveur de porcs menacé d'expulsion

A 7

TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: 15°C.

DEMAIN: BEAU C-4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS D-7
- LE CANADA C-8
- CARRIÈRES B-8
- DÉCÈS C-6
- FINANCES B-3
- PETITES ANNONCES C-2
- LE QUÉBEC A-8
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '83 C-1



□ Un nouveau record

Plus de 16,000 visiteurs au 5e Salon du livre de l'Estrie



par Marcel Colbert
SHERBROOKE — Au-delà de 16,000 visiteurs, 90 exposants, l'assurance de boucler le budget... Une bien belle fête pour le cinquième anniversaire du Salon du livre de l'Estrie.

"Nous visions un objectif entre 18,000 et 20,000 visiteurs", a précisé M. Ronald Martel, président directeur-général de l'événement. Déçus? "Au contraire. Nous sommes très très satisfaits. Nous avons mis le paquet cette année. Notamment au niveau de la décoration. Nous voulions que le Salon ait l'air d'une grande fête. Et nous avons réussi."

En cinq ans, du Maneige militaire à l'aréna Eugène-Lalonde en passant par la Discoroulette, le nombre de visiteurs a plus que triplé. Pourtant, les organisateurs nourrissent quelques craintes cette année.

"Premièrement, nous avons changé d'endroit. C'est difficile quelquefois de réhabituer les gens. Il semble que certains se sont même cognés le nez à la porte du Discoroulette..."

Il faut dire que les organisateurs n'ont pas lésiné sur les moyens. Une campagne de publicité de 30,000 \$, un budget global de 100,000 \$, un plus grand nombre d'exposants, une kyrielle d'activités connexes, la présence de plusieurs écrivains... "A certains moments, le Salon avait l'air d'un carrefour multi-culturel: peinture, théâtre, marionnettes, ateliers de bandes dessinées, conférences, lancements de livres. Des activités d'une variété incroyable. Il y en avait presque trop par bout..."

"Et il y a le nouvel édifice aussi. C'est un très bel endroit. Très fonctionnel. On y retrouve plusieurs

salles. En fait, il ne manque qu'une seule chose: une grande salle. La plus grande contenait au maximum cent personnes. Pour certaines activités, une plus grande salle aurait été nécessaire. Mais s'il y a moyen, nous reviendrons ici l'an prochain."

Condamné au succès...

Les organisateurs semblaient déjà gonflés à bloc pour le 6e Salon. "Cette année, nous avons une équipe de 60 bénévoles à plein temps pour la durée du Salon. Et ce qu'il y a de plus réjouissant, c'est que

tout le monde veut aider le Salon. Les volontés d'aider le Salon ne se comptent plus. Avec de tels succès, tout le monde veut se joindre à l'équipe." Et ce n'est Ronald Martel qui s'en plaint. "Mais il faut faire attention pour que la machine ne devienne trop grosse et que les structures répondent mal à la situation."



M. Ronald Martel

En quelque sorte, le Salon du livre est "condamné" au succès. C'est le phénomène de la fameuse saucisse que les gens mangent parce qu'elle est plus fraîche et qui est plus fraîche parce que les gens en mangent... "Les succès du Salon nous incitent à mettre encore plus d'efforts. Et ces efforts augmentent le succès du Salon."

Les grands moyens

La fête, elle y était. Des ballons un peu partout, un gâteau d'anniversaire haut comme ça, de la musique, de l'animation... Déjà samedi soir, 12,000 visiteurs avaient franchi les portes du Discoroulette.

Feuilleter un livre, jaser avec un auteur, dénicher les dernières parutions... Ce n'est pas l'activité qui manquait sur les rues et les boulevards du 5e Salon du livre de l'Estrie.

Le kiosque Auto-Correct-Art a connu un franc succès auprès des enfants.

Autres nouvelles en pages D-7 et D-8



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Au 1er Salon de l'informatique 'Succès d'un bout à l'autre'

SHERBROOKE (DF) — Avec ses 5,000 visiteurs le 1er Salon de l'informatique de Sherbrooke constitue un succès "d'un bout à l'autre", a déclaré hier soir le coordonnateur de l'événement, M. Raynald Massicotte.

Bien que l'on ait de visiteurs — M. Massicotte a évité de citer l'objectif — les

organisateur étaient particulièrement fiers des résultats hier soir.

Durant quatre jours, les visiteurs ont défilé devant les quelque 35 exposants qui vantaient respec-

tivement les mérites de leurs produits en informatique. Car ces quelque 35 exposants avaient réussi à occuper toute la superficie du nouvel édifice de CERAS avec toutes sortes de produits électroniques valant des dizaines de milliers de dollars.

disponible en matière informatique dans la région de l'Estrie.

"L'an prochain, a-t-il expliqué également, on transformera le salon de façon à ce qu'il contienne beaucoup plus d'informations pour les gens qui ne sont pas initiés à l'informatique".

Du "pitonnage"

Car, comme l'a expliqué le coordonnateur Raynald Massicotte, ce 1er salon de l'informatique se voulait tout d'abord une promotion commerciale destinée à démontrer aux gens qu'il y avait de

Ce 1er salon était donc réservé aux gens qui possédaient une certaine connaissance de l'informatique.

"Il est certain que le monsieur-tout-le-monde-ordinaire a pu se sentir un peu perdu en visitant notre

Plusieurs ont eu l'occasion de s'asseoir devant un écran cathodique et "pitonner" des commandes à l'ordinateur sous l'oeil des représentants commerciaux au Salon de l'informatique.

Un salon de trop?

SHERBROOKE — L'informatique ou la littérature? Les deux peut-être. Peu importe, l'endroit où aller était situé quelque part sur le Plateau de la rue Parc. Une petite balade d'une dizaine de minutes séparait le 5e Salon du livre de l'Estrie et le 1er Salon de l'informatique.

Une situation qui a laissé un arrière-goût aux organisateurs du Salon du livre. A un point tel que le Salon du livre s'apprête à divulguer la date des prochains événements littéraires... jusqu'en 1990. "Nous n'avons pas aimé qu'il y ait deux salons en même temps", a indiqué M. Ronald Martel, président directeur-général du Salon du livre de l'Estrie.

Aux yeux de M. Martel, il est clair que les organisateurs du Salon de l'informatique ont accroché leur wagon à la locomotive du Salon du livre, un événement bien établi. "Nous avons été avertis de la tenue du Salon de l'informatique il y a seulement un mois et demi. Les contacts entre les deux organisations ont été pratiquement inexistant", a-t-il déploré.

M. Martel estime que le Salon de l'informatique a nuï au Salon du livre. "Nous n'avons pas atteint notre objectif et, dans une certaine mesure, il est responsable de cette situation. Nous, nous ne pouvons pas changer notre période de présentation puisqu'il faut tenir compte des autres salons du livre en province."

"A la mi-septembre, c'est celui de Chicoutimi, au début d'octobre,

il y a le Salon de Rimouki et en novembre, Montréal présente son salon. Nous devons donc nécessairement présenter l'événement à la mi-octobre."

Pas inquiet

Pour Raynald Massicotte, coordonnateur au 1er Salon de l'informatique, le fait de tenir deux événements simultanément sur le plateau de la rue Parc n'a pas nuï au Salon de l'informatique.

"Je sais qu'on n'a pas aimé cela au Salon du livre, mais chez nous, on ne s'en est pas inquiété outre-mesure", a-t-il précisé.

M. Massicotte croit toutefois qu'il eût été préférable que l'on tienne un seul événement à la fois sur le plateau Parc, bien qu'il admette être conscient que plusieurs visiteurs du Salon du livre se soient rendus également au Salon de l'informatique; le phénomène s'est également produit à l'inverse, croit-il.

Mais, en fin de compte, pour M. Massicotte, il semble qu'il soit difficile d'évaluer les conséquences directes de deux salons qui se tiennent en même temps dans un même secteur.



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tel.: 569-9201, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
 Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

carnet King wellington
 RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Le Concours "Les 500 noms" a connu un succès extraordinaire depuis son lancement. Et le prochain est assuré de dépasser en intérêt ceux qui ont déjà eu lieu. Surveillez La Tribune, la publication de votre nom vous vaudra peut-être beaucoup de dollars.

Yvon Fontaine annoncera cette semaine quand il fera son prochain souper à l'original... la date n'est pas encore fixée car il n'a pas encore trouvé son original...

Si Paul Jeannotte est un peu courbaturé au bureau ce matin, c'est qu'il a passé le week-end dans les feuilles... c'est approprié pour un fonctionnaire du ministère de l'Environnement...

Pauline Tremblay a posé sa candidature comme gérante et instructrice de baseball mineur. Elle croit qu'ainsi elle verra plus souvent son mari Luc puisqu'elle le rencontrera au moins aux réunions.

Mme Claudette Cormier a été nommée bénévole de l'année par l'association de baseball mineur du secteur Apollon. Tout cela en célébrant son 25ème anniversaire de mariage.

Normand Lapointe, qui aime bien se faire appeler le président, a refusé de dévoiler combien il avait reçu ou exigé pour citer à l'honneur les Yvon Lachance et Luc Tremblay au moins dix fois chacun dans une demi-heure de parlotte.



Isolation Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stuco
 Système de plafonds acoustiques et de murs secs
 Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton
 Sherbrooke, Qué.
 J1K 2B2
 (819) 563-8333

Communications TIE doublera la superficie de sa manufacture

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Avant même de terminer la construction initiale de ses installations dans le parc industriel de Sherbrooke, la compagnie Communications TIE Canada Inc songe à doubler la superficie de sa manufacture, à court terme, ce qui créerait encore plus d'emplois à Sherbrooke.

Originellement, TIE avait annoncé la construction d'une manufacture dont le plancher aurait une superficie de 50,000 pieds carrés; la compagnie avait du même coup annoncé la création directe de 440 emplois.

En août dernier, le président de la compagnie, M. David Howard, avait précisé en conférence de presse que le coût de la construction serait de l'ordre de 11,5 millions \$, dont 5,62 millions \$ seraient assumés par l'OCRI.

Toutefois, le directeur de la mise

en marché pour le Québec, M. André St-Onge, avait déjà précisé que les investissements totaux prévus par TIE, à Sherbrooke, pourraient fort bien osciller entre 20 et 25 millions \$.

Nouvelle confirmée

Rencontré en fin de semaine au Salon de l'informatique, à Sherbrooke, M. St-Onge a confirmé au journaliste de La Tribune que TIE prévoyait doubler la superficie de sa manufacture à court terme et

que les plans originaux avaient même prévu cet agrandissement afin d'augmenter la capacité de production.

La superficie originale de 50,000 pieds serait portée à 110,000 pieds, a-t-il confié.

Commencée il y a quelques mois à peine dans le parc industriel, la construction de la manufacture devrait être terminée pour décembre. Cette semaine, les constructeurs doivent installer le toit de l'édifice dont les principales charpentes ont été érigées en quelques semaines seulement.

Le directeur de la mise en marché a de plus déclaré que l'équipement robotique de la manufacture serait livré dès le mois de janvier. L'équipement provient directement de la Californie, le seul endroit où l'on fabrique les installa-

tions électroniques nécessaires à la fabrication de circuits imprimés pour appareils de télécommunications.

Dans son projet original, TIE avait annoncé la création de 440 emplois. M. St-Onge a dit toutefois ignorer combien d'emplois supplémentaires seront créés avec l'agrandissement des installations. Aucune date n'a été avancée quant à l'agrandissement comme tel, mais M. St-Onge a affirmé que le projet était à court terme.

Production

La manufacture devrait, a-t-il dit, commencer à produire graduellement au cours de février 1984 avec l'embauche graduelle des travailleurs.

Selon M. St-Onge, seulement 5 pour-cent des employés proviennent peut-être de l'extérieur. Le reste sera constitué de gens de la région.

TIE entend produire mensuellement jusqu'à 20,000 appareils téléphoniques dans sa manufacture de Sherbrooke. La firme ne produira toutefois pas tous les modèles qu'elle fabrique dans d'autres manufactures à travers le monde.

Quant à la production de Sherbrooke, 97 pour-cent sera écoulée sur le marché international, a précisé M. St-Onge.

TIE possède des bureaux dans 32 pays; ses chiffres de ventes pour la dernière année sont de 171 millions \$, une augmentation de 31 pour-cent sur les ventes de l'année précédente.

La compagnie est également apparue sur le marché boursier de Montréal, il y a une semaine à peine, et ses actions ont déjà commencé à prendre de la valeur.

TIE ne vend pas directement ses produits à la clientèle et fait plutôt affaires avec des distributeurs.

Dans la région, par exemple, la compagnie Incotel, qui possède plusieurs bureaux au Québec, s'est ins-



André St-Onge

tallée à Sherbrooke il y a un an, constituant ainsi le distributeur autorisé de TIE pour la région.

Sherbrooke ne mérite pas la réputation de "secteur mou"

— Patrice Simard

SHERBROOKE (DF) — Si la ville de Sherbrooke a hérité d'une réputation de "secteur mou", ce n'est pas à cause de la ville-même, mais plutôt à cause de l'Estrie qui ne constitue pas une des meilleures régions économiques du Québec à cause de l'amiante, du papier et du textile, a déclaré le nouveau président de la Chambre de Commerce, M. Patrice Simard au cours d'une entrevue avec La Tribune.

Invité à formuler ses objectifs à titre de nouveau président, M. Simard a précisé qu'il fallait faire de Sherbrooke la ville la plus industrialisée du Québec, après Montréal. "La ville de Sherbrooke a une réputation qu'elle n'a pas méritée. On

a ici toutes les structures pour accueillir des investissements. Les structures actuelles permettraient même de tripler la ville de Sherbrooke", a-t-il expliqué.

"C'est certain que le secteur du textile n'a pas aidé la ville, mais on

dit que ce secteur doit reprendre bientôt. Quant on parle de l'Estrie, on inclut Sherbrooke parce qu'elle en est la capitale. Et quand on parle de l'Estrie, on parle du secteur de l'amiante où l'on ne cesse de perdre des emplois et connaître des pertes financières. Mais ça, ce n'est pas à Sherbrooke et il faut faire la différence", de noter M. Simard.

Selon lui, il ne faut pas ménager les efforts pour mieux faire connaî-

tre la ville partout au Québec car, a-t-il poursuivi, c'est uniquement de cette façon qu'on réussira à intéresser des investisseurs.

Comme premier geste à la présidence de la Chambre de Commerce, M. Simard, qui est comptable agréé, entend former un comité qui regroupera les représentants de toutes les associations de marchands de la ville "afin de pouvoir être en mesure de mieux donner le point de vue des commerçants dans les dossiers qui nous préoccupent".

Cartographie: le "coup de pouce" dont les constructeurs auraient besoin

SHERBROOKE (DF) — L'implantation du centre de cartographie à Sherbrooke pourrait fort bien constituer le "coup de pouce" dont a besoin le domaine de la construction et c'est pour cette raison que l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), section Estrie, a voté en faveur d'une pétition qui sera signée par ses membres et remise au comité pour l'implantation du centre.

Réunis en assemblée générale annuelle, quelque 70 constructeurs d'habitations de l'Estrie se sont dits d'accord pour une telle pétition.

Le nouveau président de l'organisme, M. Jean-Paul Longchamps, a expliqué à La Tribune que le cen-

tre de cartographie créerait sûrement un "boom" dans la construction à Sherbrooke.

"C'est certain, avec le nombre d'employés que le centre amènerait, qu'on épuiserait vite les logements disponibles et la demande de maisons neuves grimperait. Pour nous, les constructeurs, ce serait la manne qui nous tomberait du ciel", a-t-il confié.

Lors de cette même rencontre, les constructeurs se sont par ailleurs inquiétés d'un projet de loi que le gouvernement s'appête à adopter quant aux privilèges des entrepreneurs et sous-traitants vis-à-vis les propriétaires, ou les clients.

Selon M. Longchamps, les entrepreneurs et les sous-traitants peu-

vent actuellement exiger des privilèges à l'endroit de leurs clients si jamais ils prévoient des difficultés financières de leur part. Le projet de législation entraînerait la disparition de ces privilèges considérés un peu comme des hypothèques, ou une certaine garantie financière pour les constructeurs.

Enfin, les membres de l'association s'inquiètent également du fait que certaines petites municipalités, dans les MRC, ne soient pas capables de réaliser des plans d'aménagement, ce qui retarde la construction dans certains cas et l'empêche même dans d'autres cas.

"On veut maintenant avoir un mot à dire auprès de la MRC lorsqu'il s'agit de plans d'aménagement.

Le gouvernement a exigé des municipalités que ces dernières fournissent un plan d'aménagement de leur territoire avant quatre ans. C'était il y a un an.

Or, certaines petites municipalités, parce qu'elles ne sont pas fortunées et parce qu'elles sont moins à l'avant-garde que d'autres, omettent ou retardent la réalisation d'un tel plan. Elles retardent du même coup le développement de leur territoire, ce qui se reflète chez les constructeurs, a expliqué le nouveau président.

Les membres de l'association ont pu participer à plusieurs ateliers de travail au cours de cette rencontre afin d'élaborer des attitudes à prendre dans les dossiers précités.

Projet de 6 millions\$ sur le boulevard Jacques-Cartier près de Portland

SHERBROOKE (DF) — Le conseil municipal se prononcera, en atelier de travail cette semaine, sur une offre d'achat d'une partie de terrain boisé dans le secteur Jacques-Cartier et Portland où des promoteurs veulent ériger 96 unités de condominium dont la construction nécessiterait des investissements de 6 millions \$.

En confirmant cette nouvelle ap- prise par La Tribune en fin de semaine, le président de Construction

Condonia Inc, M. René Couturier, a révélé que le projet dépendait de l'acceptation ou du refus du conseil

municipal de vendre une partie de ce boisé. Il a de plus révélé que le projet ne pouvait qu'être rentable si jamais le centre de cartographie s'installait à Sherbrooke.

"Il est clair que l'on ne se fie pas uniquement pas sur les éventuels employés de ce centre pour construire ces condominiums, mais

nous savons également qu'il y a une forte demande de condominiums à Sherbrooke actuellement", a-t-il précisé.

Le promoteur a également déclaré à La Tribune que tous les plans avaient prévu de conserver le plus d'arbres possible sur cette partie de terrain située sur Jacques-Cartier, à quelque 375 pieds de Portland.

"En somme, on ne verrait pratiquement que l'entrée sur le boulevard Jacques-Cartier puisque les condominiums seraient construits à l'intérieur du boisé. On verrait très peu les édifices de la rue et ce serait sans aucun doute les endroits les mieux placés en ville, tout en ne changeant pas le décor de ce quartier", a-t-il dit.

Condonia Inc désire acquérir la partie de terrain pour une somme de quelque 150,000 \$.

Son président estime que les 96 unités réparties en quatre édifices de six étages, pourraient rapporter à la Ville des revenus annuels de quelque 200,000 \$ en taxes de toutes sortes.

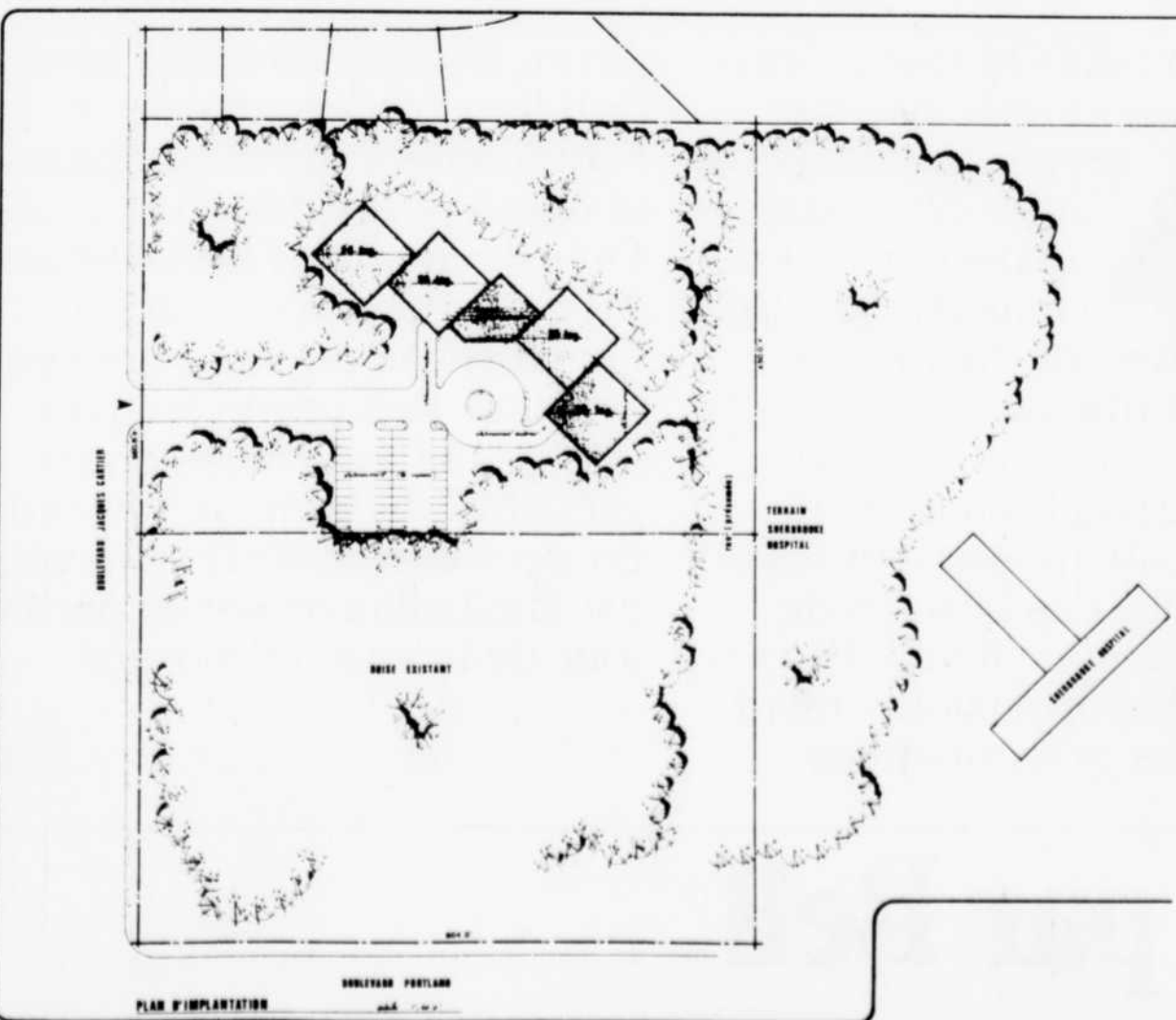
"Je pense que la Ville réaliserait là une bonne affaire, d'autant plus que le décor naturel du quartier ne serait presque pas affecté par cette construction", a-t-il ajouté.

Enfin, M. Couturier estime que Sherbrooke est finalement entrée dans l'ère des condominiums, avec du retard par rapport à d'autres villes comme Québec et Montréal.

Il est certain que les condominiums deviendront de plus en plus populaires, a-t-il dit.

Les créations d'emplois annoncées par différentes compagnies et l'attente de nouveaux emplois feront que plusieurs sherbrookoises quitteront leur maison déjà payée pour acquérir des condominiums alors que de nouveaux travailleurs, eux, s'achèteront des maisons, a conclu le promoteur.

Si la Ville accepte l'offre d'achat, la construction pourrait débuter en avril 1984 et se terminer deux ans plus tard.



Les condominiums seraient érigés en plein bois comme le démontrent cette esquisse. A gauche, le boulevard Jacques Cartier. En bas, la rue Portland. A droite, l'hôpital Sherbrooke.

Le couple Ferland Une liste d'accusations qui pourrait s'allonger

ROCK-Forest (DF) — La liste d'accusations portées contre le couple Donald et Aline Ferland pourrait bien s'allonger ce matin au palais de justice alors que le couple doit comparaître pour une requête de remise en liberté.

Il n'est pas impossible que la Couronne profite de cette visite du couple au palais pour porter d'autres accusations relativement à des vols de matériaux de construction.

Lors d'une première comparution, vendredi, les Ferland avaient été accusés de plusieurs vols de matériaux de construction. Ces matériaux, selon les accusations, auraient servi à construire une résidence habitée par le couple au 4231 Fontaine, à Rock-Forest.

Le couple, à qui toute liberté a été refusée après la mise en accusation, avait été arrêté la veille à la suite d'une enquête menée par les policiers de la Sûreté du Québec et de la ville de Rock-Forest.

Or, depuis cette première comparution, la police a invité plusieurs victimes de vol à visiter la résidence de la rue Fontaine afin d'identifier éventuellement des matériaux ou objets qu'on leur avait volés.

Samedi matin, une dizaine de victimes ont répondu au rendez-vous des policiers et La Tribune a appris que d'autres matériaux auraient été identifiés comme étant possiblement volés.

Les premières accusations concernaient des matériaux et objets d'une valeur de 13,000 \$. Avec les autres accusations que l'on s'apprête à porter

contre le couple, ce matin, la valeur pourrait bien atteindre les 20,000 \$.

Plusieurs marchandises ont d'ailleurs déjà été récupérées par les victimes à l'intérieur de cette résidence située à l'intersection des rues Varennes et Fontaine à Rock-Forest.

Toutefois, aucun article n'a été défilé de la maison; les marchandises récupérées étaient surtout au sous-sol de la résidence.

Parmi les matériaux et marchandises que la police et les victimes auraient identifiés comme étant volés, mentionnons le système électrique de la maison, évalué à 7,000 \$, des cadres de fenêtres et de portes, des portes, des poignées de portes, un four Jennair, des outils, etc.

Les policiers doivent poursuivre leur enquête aujourd'hui et toute la semaine dans ce dossier.

Soulignons que le couple Ferland avait entrepris la construction de cette résidence au mois de juillet, mais il n'était pas le propriétaire.

Si l'on se fie aux actes d'accusations, les vols que l'on reproche aux Ferland seraient survenus sur des chantiers de construction dans la région immédiate de Sherbrooke, et particulièrement à Rock-Forest.

AUJOURD'HUI DANS LA TRIBUNE
IL Y A UN COUPON
POUR ASSISTER GRATUITEMENT
AU CONCERT DU CONSERVATOIRE
A LA SALLE MAURICE O'BREADY
(Voyez l'annonce du Centre culturel)

GAGNANTS DU 4e CONCOURS "Les 500 Noms" de la tribune

1er Prix: \$500 ⁰⁰	Jean-Yves Guillemette 2103, rue Denault, Sherbrooke
2e Prix: \$100 ⁰⁰	Dorilas Mathieu R.R. 1 Ascot, Ascot-Corner
3e Prix: \$100 ⁰⁰	Yvan Jutras 859, rue Chailfoux, Sherbrooke
4e Prix: \$100 ⁰⁰	Yvon Béliveau 1149, rue Duplessis, Sherbrooke
5e Prix: \$100 ⁰⁰	Jean-Paul Gagnon 41, 3e Ave, Windsor
6e Prix: \$100 ⁰⁰	Mme Raoul Fortier 315, rue Breaull, Asbestos

Merci à tous les participants



De jeunes écoliers qui ont été invités à couper le ruban lors de l'inauguration de l'école Notre-Dame-Des-Champs à Stoke. On remarque donc, devant les personnalités, les jeunes Marie-Pierre Brizard, Annie Beauvais, Martin Goupil et Pascal Routhier. Parmi les personnalités, on aperçoit la députée Carmen Juneau et le directeur de l'école, M. Arthur Cloutier.

Inauguration de la nouvelle école Notre-Dame des Champs de Stoke

STOKE (DF) — La population de Stoke a pu visiter hier les locaux de l'école Notre-Dame-des-Champs qui a été inaugurée hier par plusieurs personnalités. Cette école a été rénovée et agrandie entre août 1982 et août 1983 grâce à une subvention de 2,310,840 \$.

L'édifice est donc en mesure d'accueillir 433 écoliers dans ses locaux et est pourvue d'une cour à deux niveaux.

Ce sont de jeunes écoliers qui ont été invités par le directeur de l'école, M. Arthur Cloutier à

couper le traditionnel ruban d'ouverture devant plusieurs personnalités.

Auparavant, la députée Carmen Juneau avait adressé quelques mots aux 300 personnes venues assister à cette cérémonie.

Le curé Georges Léveillé a béni les nouveaux locaux de cette école et les personnalités scolaires ont souhaité la bienvenue aux visiteurs.



La députée Carmen Juneau a été invitée à hisser le drapeau du Québec en avant de l'école Notre-Dame-des-Champs lors de l'inauguration des nouveaux locaux. La réfection et l'agrandissement de cette école ont nécessité des investissements de plus de 2 millions \$.



Le curé Georges Léveillé a béni l'école Notre-Dame-des-Champs en présence de deux jeunes écoliers: Marc Trépanier et Vicky Marquis.

Nommé au conseil de la Société québécoise d'assainissement des eaux

SHERBROOKE — M. Raymond Demers, un ingénieur qui a pris une part très active à la croisade menée en faveur de l'assainissement de la rivière St-François et de la rivière Magog, a été nommé membre du conseil d'administration de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Sa nomination a été annoncée par

le ministre de l'Environnement du Québec, M. Adrien Ouellette, qui, par la même occasion, a annoncé la nomination de Pierre-Maurice Vachon à la présidence de la Société québécoise d'assainissement des eaux et de MM. Robert-L. Vachon et Michel Légère au conseil d'administration de cet organisme.

Clinique Vétérinaire de Lennoxville

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES:

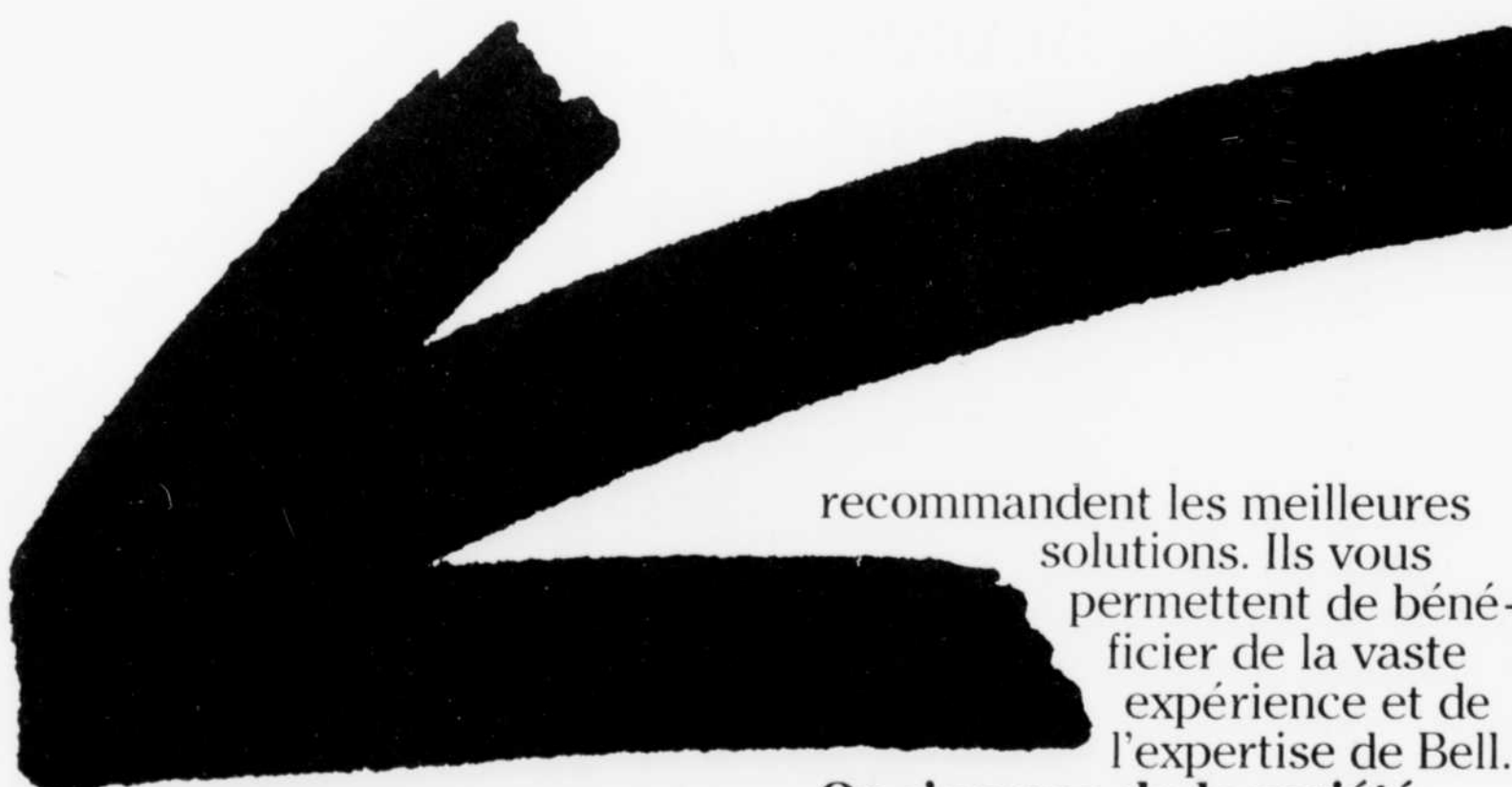
Lun. au Ven.: 8.30 à 17.30
Soir: Lun., jeu., ven.: 19H à 20H
Samedi: 9h à 11h30

Dr. Jean-Paul Dussault, M.V.
Médecin vétérinaire

332, rue Queen, Lennoxville, 564-1186

On s'occupe

Bell Canada présente aux petites, moyennes et grandes entreprises une offre globale et intégrée de services de télécommunications qui puisse répondre à tous leurs besoins. Oui, on s'occupe de tout.



On s'occupe de l'analyse de vos besoins. Les conseillers en communications de Bell analysent en profondeur vos besoins, votre croissance; ils font l'étude de l'utilisation des télécommunications dans votre entreprise et vous

recommandent les meilleures solutions. Ils vous permettent de bénéficier de la vaste expérience et de l'expertise de Bell.

On s'occupe de la variété des produits. La récente explosion technologique a causé une multiplication des équipements qui permet de satisfaire des besoins de plus en plus spécifiques. Par ses sources d'approvisionnement diversifiées, sélectionnées

parmi les meilleurs fabricants, Bell vous recommande l'équipement qui correspond le mieux à vos besoins.

On s'occupe de l'installation. Au moment de procéder à l'installation de votre nouveau système, Bell prend soin de bien planifier la transition: préparation des lieux, formation du personnel...votre entreprise est ainsi efficace dès le premier jour de la mise en service.

L'efficacité passe par Bell

André Langevin fera la lutte au maire sortant Ernest Lafaille à Coaticook



André Langevin

COATICOOK (B. Ouimet) - M. André Langevin a annoncé officiellement, dimanche midi, sa décision de faire la lutte au maire sortant M. Ernest Lafaille lors de l'élection du 6 novembre prochain.

M. Langevin a précisé qu'il avait décidé de poser sa candidature en tant que citoyen responsable et à la suite des pressions de conseillers faisant partie du conseil municipal actuel.

Il a assuré la population de sa disponibilité et de sa capacité de remplir adéquatement le poste de maire s'il est élu, comptant principalement sur la collaboration des membres du conseil et sur le travail d'équipe nécessaire pour mener à bien les grands projets actuellement sur la table de travail.

Même si la situation de la ville est bonne présentement, M. Langevin estime qu'il y a place pour des améliorations possibles. La première priorité est de garder les taxes le plus bas possible en vue de favoriser l'accès à la propriété pour

ceux qui désirent se bâtir une maison, permettre à ceux qui possèdent déjà une propriété de ne pas être obligé de s'en départir et également de permettre aux industriels de survivre.

Sa seconde priorité serait d'étudier, pour les connaître à fond, tous les dossiers importants de la ville et les expliquer clairement à la population.

La surveillance du financement et le contrôle des dépenses courantes font aussi partie de son programme de même que le développement de grands projets industriels tel que cela se fait dans d'autres parties de la province, le tout avec la collaboration de la population en qui il faut faire confiance.

Concernant le projet d'assainissement des eaux, M. Langevin a exprimé bien claire-

ment son intention de ne pas accepter d'échéancier imposé par les officiers du ministère concerné, et qu'avant acceptation, toutes les études requises

devront avoir été complétées afin de connaître toutes les facettes du projet.

Quatre candidats, dont deux femmes, seraient actuellement en

lice pour les sièges numéros 4, 6 et 7. Mmes Raymonde Ouellet et Lorraine Sharpe se disputeraient le siège numéro 4, laissé vacant par le conseiller Jean-

Paul Corbeil, tandis que m. John Sharpe viserait le siège numéro 6 laissé vacant par le conseiller Roger Charon.

M. Marcel Carbon-

neau serait candidat au siège numéro 7 laissé vacant par le conseiller André Langevin qui quitte son siège pour se présenter à la mairie.

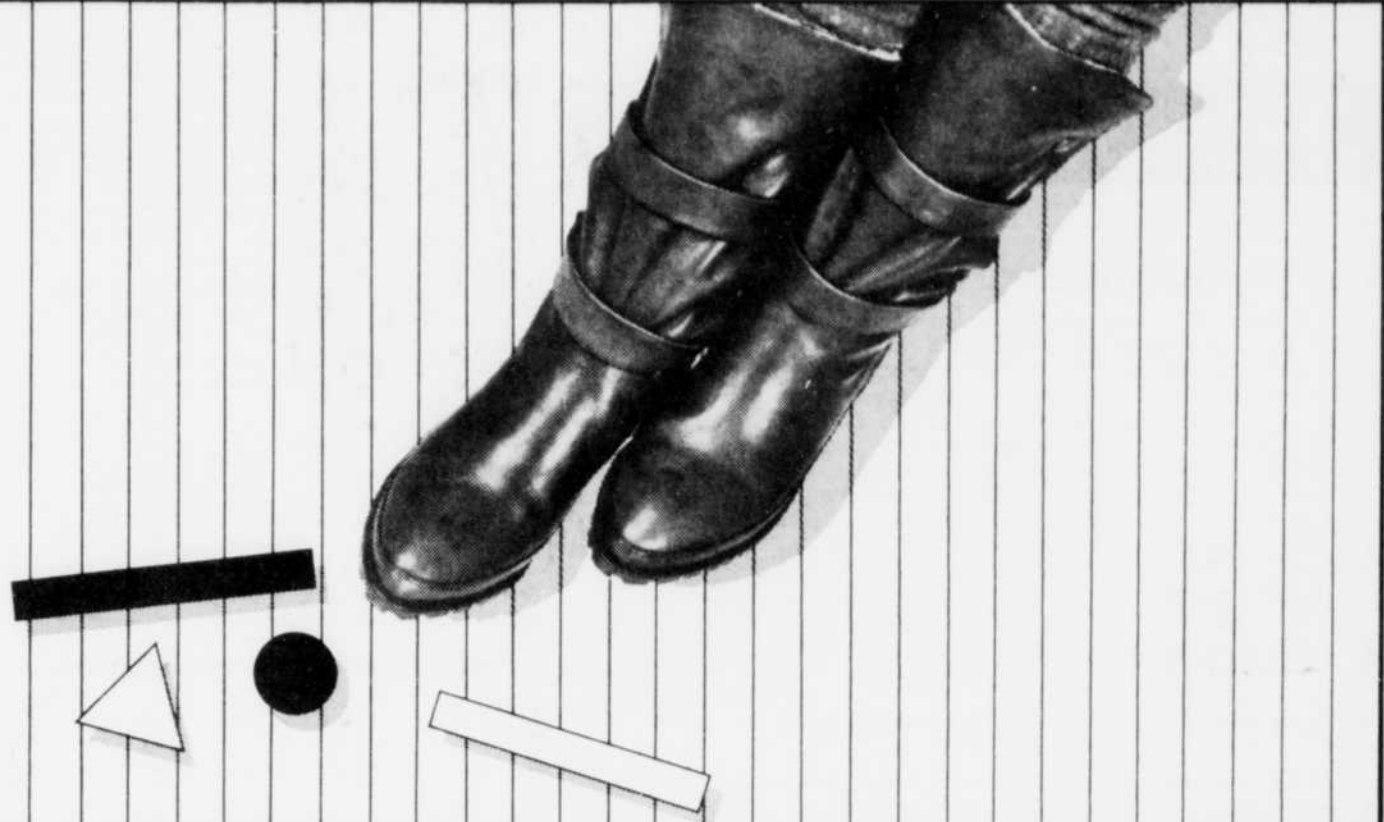
M. Lafaille, maire

sortant, rejoint à son domicile, n'a pas voulu fournir trop de commentaires si ce n'est de mentionner que le soleil luit pour tout le monde.

Place Québec, Laurier, Ste-Foy,
Fleur de Lys,
Galerias de la Capitale, Chagnon
Les Rivières, 378.57.76.
Carrefour de l'Estrie, 565.71.88.
Place Vertu, 337.11.69.
Centre Laval, 682.07.57.
Centre Rockland, 739.37.19.

ACTUEL!

Simard & Voyer



pe de tout!

tes, moyennes et grandes entreprises
tégrée de services et produits
urs besoins en télécommunications.
pe de tout, pour vous!

On s'occupe de l'entretien.
Ayez l'esprit tranquille: le personnel de l'entretien et de la réparation de Bell est présent dans toutes les régions. Le service de la réparation est accessible 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

On s'occupe de l'avenir. Bell est au coeur même de l'évolution de la bureautique et prend soin de recommander des systèmes qui grandissent avec vous. Aujourd'hui comme demain, Bell est en mesure de

fournir les équipements qui évolueront au rythme de la croissance de votre entreprise.

On s'occupe de votre efficacité. En rendant vos communications d'affaires encore plus efficaces, Bell contribue à l'amélioration de la gestion de votre entreprise.

Vous voulez améliorer votre productivité, raffiner vos méthodes administratives, augmenter vos revenus, donner un meilleur service à votre clientèle... Vous le pourrez si vous profitez de l'offre globale de Bell.

Bell

Rallye spécial à Fleurimont: un parcours de sécurité pour tous les automobilistes

FLEURIMONT (DF) — La Régie de l'assurance automobile du Québec, en collaboration avec le Club Optimiste de Fleurimont, organisera, le 23 octobre, un rallye spécial au cours duquel les participants pourront développer leurs comportements de conduite tout en ayant la chance de mieux connaître les règles du code de sécurité routière.

La régie, qui avait tenté un premier projet au printemps avec le club Optimiste St-Luc, de Laprairie, vient de confier un mandat d'organisation à 25 clubs Optimiste dans autant de villes, a annoncé hier le responsable des

communications à Fleurimont, M. Richard Caron.

Il va sans dire qu'il s'agira plutôt d'un parcours de sécurité routière que d'un véritable rallye; les compétitions de vitesse n'existeront pas.

Lequel 650 clubs du Québec organisent une journée de rallye dans autant de villes l'an prochain.

Il est à remarquer que la participation au rallye est gratuite, qu'aucune expérience spéciale n'est requise et que des plaques-souvenirs seront remises aux gagnants.

On favorisera également la participation des 16-18 ans en tant que navigateurs afin qu'ils puissent se familiariser avec le code de la route.

Pour le rallye de Fleurimont, la participation est limitée à 50 équipes. Le départ s'effectuera à 9 h, dimanche le 23 octobre, et le parcours devrait être terminé pour 15 h. Un document audio-visuel sera présenté après l'événement.

L'inscription se fait auprès de M. Michel Aubé.

Le gouverneur de la zone sud du Québec pour les clubs Optimiste, M. Lionel Sabourin, a déclaré hier à Fleurimont que la Régie de l'assurance-automobile avait choisi les organisateurs des clubs pour mettre sur pied ces rallyes "parce qu'il est reconnu que les clubs Optimiste savent bien organiser toutes sortes d'activités", a-t-il dit.

Il a indiqué qu'il n'était pas impossible, si les 25 rallyes s'avaient un succès, que

Lequel 650 clubs du Québec organisent une journée de rallye dans autant de villes l'an prochain.

Il est à remarquer que la participation au rallye est gratuite, qu'aucune expérience spéciale n'est requise et que des plaques-souvenirs seront remises aux gagnants.

On favorisera également la participation des 16-18 ans en tant que navigateurs afin qu'ils puissent se familiariser avec le code de la route.

Pour le rallye de Fleurimont, la participation est limitée à 50 équipes. Le départ s'effectuera à 9 h, dimanche le 23 octobre, et le parcours devrait être terminé pour 15 h. Un document audio-visuel sera présenté après l'événement.

L'inscription se fait auprès de M. Michel Aubé.



Richard Caron

Elections municipales

Ascot

• Jean-Guy Soulières au siège 4

ASCOT — M. Jean-Guy Soulières a officiellement dévoilé hier son intention de briguer les suffrages au poste de conseiller municipal dans le quartier No 4 à Ascot (CT) lors des élections du 6 novembre.

"Cela fait dix ans que je réside dans le quartier. J'ai aidé à la construction de la majeure partie des maisons. Je connais 90 pour cent des gens du quartier 4", a-t-il indi-

qué en annonçant sa candidature. La priorité de M. Soulières est le développement harmonieux de la municipalité en accordant un oeil attentif à l'évolution du plan directeur de zonage. Les dossiers de la police, des loisirs et de la salle communautaire seront également au cœur de sa campagne.

Agé de 39 ans, M. Soulières est actuellement propriétaire d'un établissement hôtelier.



Lionel Sabourin

qu'il n'est pas possible, si les 25 rallyes s'avaient un succès, que

Canton de Magog

• Serge Thivierge au siège 1

CANTON DE MAGOG (GP) — M. Serge Thivierge, surveillant de secteur au bureau de poste de Magog a annoncé officiellement sa décision de se présenter au siège No 1 laissé vacant par la décision de l'échevin

M. Roger Renaud de briguer le poste de maire.

Cette candidature en vue des prochaines élections municipales du 6 novembre prochain assure un prétendant à chaque siège à pourvoir dans le Canton de Magog.

Ste-Catherine de Hatley

• Yvon Gauthier au siège 4

STE-CATHERINE DE HATLEY (GP) — Deux postes de conseillers seront à pourvoir cette année à Ste-Catherine de Hatley; si l'un des échevins sortant, M. Yvon Gauthier a déjà manifesté son désir de se représenter au même siège No 4, il

n'en est pas de même de M. Francis Boushel, conseiller municipal au siège No 5 depuis trois ans, qui n'a pas encore pris de décision à savoir s'il briguera à nouveau les suffrages de ses concitoyens.

Alarme
Televox Inc.

SERVICE DE PROTECTION ET D'ALARME

- ANTI-VOL • FEU
- POSTE MONITEUR RELIE A LA CENTRALE D'ALARME
- INDUSTRIEL — COMMERCIAL — RESIDENTIEL

1380, LEONARD, SHERBROOKE, J1K 2L6 **569-5666**

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

SOUPER-CAUSERIE

de la Chambre de Commerce de Sherbrooke.

MARDI, 18 OCTOBRE 83, à 18h00

à l'Hôtel Wellington, Salle Cavalier-Major

Conférencier invité:

M. Raymond Blais

Monsieur Raymond Blais est président de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

M. Raymond Blais

SUJET DE LA CONFERENCE:
"L'apport du mouvement Desjardins dans le domaine des affaires"

Informations: 569-3133 - BIENVENUE A TOUS.

LE COURS D'IMPOT SUR LE REVENU COMMENCE BIENTOT

Chaque année des milliers de gens utilisent leur temps libre pour gagner de l'argent comme conseillers fiscaux dans le domaine toujours croissant de la fiscalité.

L'année dernière, presque 9.000 personnes ont appris à l'école d'impôt H & R Block comment préparer des déclarations d'impôt sur le revenu. Le cours développé exclusivement par H & R Block, qui est enseigné dans plus de 100 communautés à travers le pays, couvre tous les secteurs de la préparation de déclarations d'impôt individuelles.

Des classes sont offertes le matin, l'après-midi et le soir; le cours est de 81 heures et s'étend sur une période de 9 semaines, et débute le 17 octobre. N'importe qui peut s'inscrire, il n'y a pas de restrictions, et des compétences spécialisées ne sont pas nécessaires. Le cours convient parfaitement aux maitresses de maison, aux personnes retraitées, aux enseignants, ou à toute personne qui désire augmenter ses connaissances fiscales. Pour les meilleurs diplômes du cours, nous arrangerons des entrevues pour des

emplois, cependant, on n'est sous aucune obligation d'accepter un travail offert par Block, et Block n'est sous aucune obligation d'en offrir.

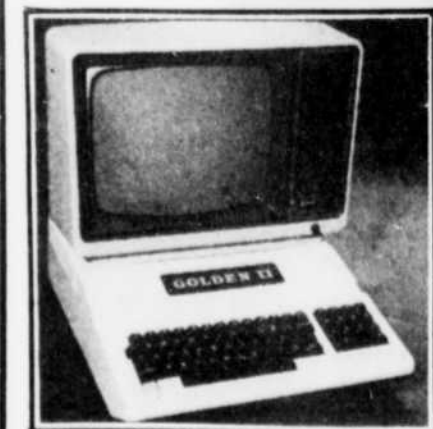
Des instructeurs ayant une formation spéciale enseignent les lois fiscales courantes, la théorie, et l'application. Le cours est conçu pour enseigner aux étudiants une matière de plus en plus complexe à mesure que les études avancent. Chaque phase est couverte par des problèmes travaillés en classe et des exercices d'entraînement, et les étudiants ont l'occasion de s'exercer à la préparation d'échantillons de déclarations. Normalement, les étudiants trouvent le cours à la fois intéressant et stimulant.

Les frais de scolarité modestes sont déductibles aux fins d'impôt, et comprennent les manuels, les fournitures, et les formules d'impôt nécessaires dans le cours. Chaque gradue recevra un diplôme.

Des formules d'inscription et des brochures pour l'école d'impôt H & R Block peuvent être obtenues du bureau de H & R Block au 601 King est Sherbrooke, téléphone: 567-3985.

96709

Vous pensez à un micro-ordinateur? D.O.S. vous offre le GOLDEN II



Le Golden II est compatible au APPLE II* et est tout aussi puissant mais à peu près au prix d'un COMMODORE 64#

Passez nous voir...

Les conseillers de D.O.S. vous donneront tous les renseignements et plus d'une raison qui vous feront choisir le

GOLDEN II

D.O.S.

MONTREAL • QUEBEC
SHERBROOKE
1578, King ouest

821-2235 (ce n'est pas un interurbain)

Ouvert aussi le jeudi et vendredi soir et le samedi

* Apple II est une marque déposée de la Cie Apple 96760

Commodore 64 est une marque déposée de la Cie Commodore Business Machine.

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

SOFA-LIT
"Réverie de Jaymar"
A PRIX COUPE
et aussi autres sofas-lits à partir de **\$289**

Chaise berçante
sur roulements à billes. **\$65** Tabouret en sus

\$659

\$399

Pour la cuisine ou la salle à manger
Table 40" x 60" x 84" et 6 chaises en merisier solide. Aussi disponible autre modèle en bois solide, 5 mcs à

TELECOULEUR Hitachi, 20" \$539

ENSEMBLE DE MATELAS 39" x 72" \$109 54" x 72" \$179
Base de métal sur roulettes. S'allonge à 60 pouces à **\$20**

Cuisinière Kelvinator De Luxe 30", automatique à \$569

Réfrigérateur Kelvinator De Luxe, 17 pi. cu. à \$789

Laveuse-sécheuse Hotpoint à partir de **\$849** la paire

Lave-vaisselle encastrable à **\$529**

Congélateur **\$319**

FUTURS COUPLES Une seule visite vous convaincra que nous sommes vraiment compétitifs dans les prix et la qualité de nos meubles.

MasterCard et Visa acceptées. Plan mise de côté

MEUBLES LENNOXVILLE Inc.

153, rue Queen, Lennoxville 566-5844

VISITEZ NOS 4 ETAGES

24

L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision

CARTES SUR TABLE

SI L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT VOUS AFFECTE... vous êtes "adeptes" d'écologie visuelle!

ce soir 19h

Radio Québec Estrie

24

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs



(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

M. Bessette n'a pas voulu se faire photographier, mais il a accepté que ses enfants, Eric et Martin, le soient, symboles de la continuité, de la tradition agricole de père en fils, maintenant menacées par un bref d'expulsion.

Eleveur de porcs menacé d'expulsion

par Jean Lauzon

DRUMMONDVILLE. Réveil brutal samedi matin pour la famille Bessette de St-Simon de Bagot alors que huissier, serrurier et déménageurs se pointent chez elle à 7h30, bref d'expulsion en main, prêts à sortir tous les meubles de la maison, ses occupants, changer toutes les serrures et quitter les lieux, sans autre forme de procès.

Mais M. Bessette, éleveur de porcs, installé dans la région depuis 10 ans avec sa petite famille, son épouse et deux enfants de 5 et 8 ans, ne l'entend pas ainsi.

Discutant, parlementant et réussissant finalement, après trois heures de discussion, à rejoindre le responsable de la section Québec pour la Société du Crédit Agricole qui a ordonné le bref d'expulsion, M. Fabien Langlois, il a finalement obtenu un sursis jusqu'à mercredi. Ce jour-là, M. Bessette devra quitter les lieux, sa ferme de 160 arpents, sa vie, ses espoirs... à moins d'un revirement majeur.

M. Bessette, comme bon nombre de ses confrères agriculteurs et éleveurs, connaît depuis trois ans d'insurmontables difficultés financières dues à plusieurs facteurs, notamment les prix du marché du porc, qu'il ne contrôle évidemment pas et

le forcent à produire à perte, les hauts taux d'intérêt, l'industrialisation de l'agriculture et surtout la main-mise toujours grandissante des multinationales du domaine agricole au détriment des producteurs indépendants, comme l'est M. Bessette.

C'est en tout cas ce qu'affirme M. Jean-Claude Boucher, du Mouvement pour la Survie des agriculteurs, qui estime qu'il existe pourtant des solutions aux problèmes de M. Bessette, pour autant qu'il y ait manifestation de bonne volonté de la part des responsables de la Société du Crédit Agricole, qui veut expulser M. Bessette de ses terres, ce qui ne se serait jamais fait au Canada, selon lui, depuis au moins 25 ans.

Pour M. Boucher, on devrait, en premier lieu, permettre à M. Bessette de racheter sa ferme, puis-

que, dit-il, on la revendra de toute façon à un autre producteur pour environ 60 pour cent de sa valeur. Quoiqu'il arrive, de poursuivre M. Boucher, la Société du Crédit Agricole perd de l'argent. En rachetant lui-même sa ferme, M. Bessette pourrait renégocier un nouveau contrat et on lui permettrait ainsi de repartir à neuf. Cette solution, que M. Bessette appelle "donner une chance au coureur", n'est cependant pas favorisée par le Crédit Agricole qui, jusqu'à maintenant, selon M. Boucher, n'y répond que par des "non-recevoir".

A court terme pourtant, toujours selon M. Boucher, c'est la meilleure solution pour M. Bessette et sa famille qui, voilà dix ans, quittait Montréal pour "partir en agriculture".

A long terme par contre, même si M. Bessette arrivait à récupérer son exploitation de 5 000 têtes, M. Boucher estime que si les politiques gouvernementales en matière d'agriculture ne sont pas modifiées, le problème ne sera pas résolu. Il est impératif, toujours selon M. Boucher, que les gouvernements cessent d'encourager les multinationales de l'agriculture, les integrateurs, pour plutôt encourager les in-

dependants. L'intégration, qui consiste à utiliser certains fermiers au profit des multinationales, selon M. Boucher, entraîne une détérioration de la qualité de la nourriture, "l'empoisonnement de la population", des frais médicaux élevés, et beaucoup de chômage, à cause de la mécanisation.

Malgré les apparences, la nourriture coûte de plus en plus cher, à cause des coûts sociaux qu'elle entraîne, assurance-chômage, bien-être social, détérioration de l'environnement, sans compter le patrimoine agricole: les terres du Québec. M. Boucher estime que la priorité d'un agriculteur va dans le sens de la préservation de la vie; celle d'une multinationale, vers les profits et la détérioration de la nature.

La problématique est vaste et complexe. Si la situation ne change pas, toujours selon M. Boucher, sur les 30 000 fermes actuellement rentables au Québec, alors qu'il devrait y en avoir 100 000, il n'en restera plus que 7 000 dans quinze ans. En attendant, des gens comme M. Bessette devront se soumettre aux lois, perdre leurs biens, recommencer à zéro, face à l'inconnu, presque sans espoir.

Subvention de la SDI à Extrusion de l'Est

DRUMMONDVILLE. La Société de Développement industriel du Québec vient d'accorder une subvention de 48 000 \$ à la compagnie drummondvilloise Extrusion de l'Est inc.

Cette aide financière est directement reliée à un projet global d'investissement de l'ordre de 265 000 \$ qui permettra l'augmentation de la capacité de production de l'entreprise. Extrusion de l'Est devrait être ainsi mieux préparée à répondre à la demande sans cesse croissante pour ses produits.

Le projet consiste en l'acquisition d'un terrain et d'une bâtisse où on installera une nouvelle ligne de production. L'aide accordée par la

SDI s'inscrit dans le programme d'aide aux entreprises manufacturières à forte croissance.

Les produits fabriqués par Extrusion de l'Est s'adressent aux industries du meuble, de la construction et du textile. Ils sont manufacturés sur spécification du client. Ses composants peuvent être de plastique de vinyle ou de caoutchouc. La compagnie oeuvre essentiellement sur le marché québécois.

Semaine de la petite entreprise du 23 au 29

DRUMMONDVILLE. C'est du 23 au 29 octobre prochain que se tiendra la semaine de la petite entreprise au Canada.

Sous le thème de "Gérer pour une meilleure relance", cette semaine est organisée par la Banque fédérale de développement en collaboration avec la Chambre de commerce du Canada, les chambres de commerce et les bureaux de commerce participants de tout le pays.

À Drummondville, plusieurs activités sont prévues pour souligner cette semaine particulière, notamment le jour de l'ouverture, lundi prochain, au Motel Universel, où figurent au programme de la journée un dîner invitation, un atelier portant sur la gestion et une séance d'information destinée aux propriétaires-dirigeants d'entreprises manufacturières et de transformation.

Deux véhicules impliqués...un mort et deux blessés

Collision tragique à Arthabaska

ARTHABASKA. Un homme est mort samedi soir à Arthabaska, la suite d'une collision frontale entre deux automobiles, en face du 640 boulevard Bois-Francs Sud.

La victime a été identifiée comme étant M. Luc Turcotte, 26 ans, domicilié à St-Samuel.

M. Turcotte, seul dans son vé-

hicule, roulait vers Victoriaville au moment de l'accident mais, selon la police, pas sur la voie qu'il aurait dû normalement emprunter.

Son véhicule est alors entré en collision, vers les 22h50, contre une automobile circulant en sens inverse, occupée par des résidents de Plessisville, M. et Mme Normand Perreault, qui n'ont subi que des blessures mineures à la suite de l'impact.

Ils ont été transportés à l'hôpital-Dieu d'Arthabaska pour y recevoir les soins d'usage, alors que le corps de M. Turcotte était acheminé vers l'Institut médico-legal de Montréal pour fins d'autopsie.

Mort suspecte à St-Méthode

THETFORD-MINES. La Sûreté du Québec a entrepris une enquête relativement à la découverte du cadavre d'un homme, samedi matin à 1h15 dans

le rang 10 de St-Méthode. Qualifiant la mort de la personne découverte de "suspecte", la SQ a poursuivi son en-

quête une partie de la fin de semaine et poursuivra son travail aujourd'hui. On pense, mais sans l'affirmer catégorique-

ment, qu'il pourrait s'agir d'un suicide. La SQ n'a pas divulgué l'identité de la victime.

A Drummondville, Victoriaville et Plessisville

Santé dentaire: 500 élèves soumis à une enquête

DRUMMONDVILLE. Cinq cents élèves de Drummondville, Victoriaville et Plessisville feront l'objet d'une enquête commandée par le ministère des Affaires sociales portant sur la santé dentaire des jeunes Québécois.

Cette population cible sera choisie parmi la clientèle scolaire des 2e et 6e années. Trente mille élèves répartis sur le territoire de la province seront examinés au Québec dans le cadre de cette enquête.

On veut ainsi recueillir des données qui serviront à la planification et à l'évaluation des programmes dentaires qui s'adressent aux enfants. On utilisera ces mêmes données pour déterminer, d'une façon plus générale, l'orientation de la politique de santé dentaire au Québec.

L'enquête permettra aussi d'établir des comparaisons entre différentes localités ou régions, ainsi qu'entre le Québec et ses voisins. Les données recueillies seront utilisées par les planificateurs et chercheurs qui s'intéressent à différents aspects de la santé publique.

L'état de santé dentaire des individus sera évalué par la mesure de certains indices, comme la carie, les problèmes de gencive et les

malocclusions. Seront également considérés certains paramètres influençant la santé dentaire, comme les habitudes d'hygiène buccale et diverses caractéristiques socio-démographiques.

On reprendra la même enquête dans quatre ou cinq ans, afin de mesurer l'évolution de la santé dentaire des jeunes au Québec, en se basant sur les références établies au cours de l'enquête de 1983.



Photo symbolique?

(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

Cette scène banale croquée le soir de l'ouverture du Festival mondial de Folklore de l'été dernier prend aujourd'hui des allures prémonitoires. Le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier, qui tirait récemment sa révérence à ce poste, serrant la main de M. Serge Ménard, celui qui selon toutes probabilités lui succédera dans quelques semaines. Qui sait si M. Bernier savait à ce moment que ce geste prendrait une signification si symbolique?

...en bref

Centre du Québec



• Fradet élu

DRUMMONDVILLE. Le notaire Gérard Fradet a été élu président de l'association Forestière des Cantons de l'est lors d'un récent congrès de l'organisme qui regroupait 400 membres à Granby.

• Mandat renouvelé

DRUMMONDVILLE. Les membres du conseil d'administration du Centre hospitalier Georges Frédéric viennent de renouveler le mandat de M. Jacques H. Noël au poste de directeur du centre, pour une pé-

riode de quatre ans. La compétence reconnue de M. Noël, de même que sa coopération, son dynamisme et son esprit humanitaire sont autant de raisons qui ont amené cette nomination.

Bols-Francs

• Le choix des régions

VICTORIAVILLE. Les MRC de l'Érable et d'Arthabaska sont à préparer un mémoire qui portera sur la question de la région administrative. Le document développera le point de vue des municipalités membres des 2 MRC des Bois-Francs.

La Chambre de commerce des Bois-Francs, qui regroupe les hommes d'affaires de Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Ste-Victoire et St-Christophe, se propose également de participer à l'étude de ce dossier au cours de la prochaine année.

Opération de sécurité "Autobus scolaires"

DISRAELI (G.G.) — A la suite de nombreuses plaintes déposées au poste de police de Disraeli, venant de conducteurs d'autobus scolaires et de citoyens, les policiers de la ville ont mis sur pied l'opération "Autobus scolaire".

M. Laurent Côté, policier de cette ville, explique que cette nouvelle opération s'avérait urgente, dû au fait que plusieurs automobilistes ne respectent pas les feux clignotants des autobus scolaires.

Cette action s'est exécutée sur une période de 10 jours, du 4 au 14 octobre. Dans la première phase, l'opération se qualifiait de préventive afin de révéler aux gens l'importance de la sécurité des jeunes écoliers.

Ainsi, chaque jour matin midi et soir, un policier se trouvait à bord d'un autobus scolaire avec un itinéraire non identifié. Relié à une auto-patrouille par un radio-émet-

teur, il pouvait ainsi signaler l'infraction à son confrère qui, lui interceptait l'automobiliste fautif.

Les résultats de cette opération révèle et que pendant ces 10 jours, il n'y eût aucune arrestation.

Mais attention, car la deuxième phase débute, et celle-ci sera répressive et positive. On sait que les automobilistes imprudents se voient attribués une amende de \$200, en plus de perdre 9 points de démerite. Le conseil que M. Côté donne est de respecter la loi et de ne pas oublier que la sécurité de tous les jeunes écoliers est entre les mains des conducteurs.

Trois heures sans électricité

DISRAELI (G.G.) — Vendredi soir, la presque totalité des habitants de la ville de Disraeli ont été privés d'électricité.

Selon les renseignements obtenus d'Hydro-Québec, vers 16h30 le 14 octobre, un camion de la firme

"Centra" effectuant des réparations sur la route du Rang 5 à Disraeli, en voulant déverser le contenu de son camion à accroché et cassé accidentellement les fils électriques. Ce qui a entraîné une panne générale qui a duré 3 heures. Le courant fut rétabli vers 19 h 45.

CONSULTATION COMMUNAUTAIRE



Suite à des réaménagements de locaux, l'Institut Val-du-Lac n'utilise plus, dans ses activités régulières, l'édifice connu sous le nom de Pavillon 1951 (année de construction). Cet édifice, en bloc de ciment, de 3 étages et offrant une superficie totale de 22.328 pieds carrés, fait partie du Campus de Val-du-Lac et est situé sur le bord du Lac Magog à 17 kilomètres de Sherbrooke.

Afin de tirer le meilleur parti possible de cet édifice, tout en tenant compte de sa localisation particulière, le conseil d'administration de l'Institut Val-du-Lac appréciera recevoir de tout citoyen ou groupe, des suggestions quant à l'utilisation future de cette propriété.

Adresser toute communication, avant le 15 octobre, à: Egidio Godbout, directeur général Institut Val-du-Lac C.P. 90 - Chemin Blanchette Rock Forest (Qc) J0B 2J0

Le PQ devra se refaire une virginité

- Gérald Godin

QUEBEC (PC) — Le Parti québécois va devoir travailler, au cours des deux prochaines années, à se refaire une virginité auprès de la population du Québec, a déclaré samedi le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration Gérald Godin.

"Je veux dire qu'il va falloir élaborer un programme qui corresponde, qui convienne aux besoins, aux aspirations des 800.000 personnes qui n'ont pas voté en 1976 parce qu'elles n'avaient pas encore l'âge", a dit M. Godin au cours d'une interview alors qu'il

800.000 jeunes qui n'ont pas encore voté mais qui vont le faire en 1985. "Le défi pour nous, a-t-il dit, c'est d'essayer de percevoir ce qu'ils attendent de notre gouvernement et de répondre à ces attentes-là".

"La lutte entre M. Robert Bourassa et le PQ, se prépare sur ce terrain-là", a ajouté le ministre.

Par ailleurs, M. Godin croit qu'on aurait tort de sous-estimer le nouveau chef du PLQ: "Je ne trouve pas que M. Bourassa est un candidat négligeable, au contraire."

"Je pense qu'il a accumulé dans bien des milieux, et surtout dans le domaine des gars de la construction, un grand nombre de fidélités. Des gens de la construction m'ont dit: dans le temps de Bourassa, on travaillait."

"Il va donc s'agir pour nous d'avoir des projets qui correspondent aux besoins économiques du Québec, pour cette partie-là de l'électorat qui a peut-être renoncé à nous depuis un an ou deux."

Si on ne prend pas soin de ces deux aspects "d'ici la fin de l'année, dans nos deux task forces", si on fait pas ça au congrès de 1984, à mon avis on ne mérite pas d'être réélus", a commenté le ministre.



Gérald Godin

participait au congrès au leadership libéral à titre d'analyste pour un réseau de télévision anglophone.

Le ministre commentait le sondage publié samedi dans le quotidien Le Soleil et montrant les intentions de vote des Québécois: 61 p.c. pour les libéraux et 23 p.c. pour le PQ.

Il a souligné qu'il y a ces

□ Cri d'alarme à la suite d'une étude de comparaison statistique

L'anglicisation ne cesse d'empirer au Québec

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Les politiques linguistiques adoptées par le gouvernement du Québec depuis dix ans ont échoué à accroître le pouvoir d'attraction du français et à enrayer l'assimilation. Entre 1971 et 1981, l'anglicisation des francophones du Québec n'a fait qu'empirer.

Tel est le cri d'alarme lancé dans une étude effectuée pour le compte du Conseil de la langue française du Québec rendue publique en fin de semaine dernière, qui constate que l'anglais, contrairement au français, a accru son "pouvoir d'attraction" au Québec pendant les années 1970.

L'étude, effectuée par le démographe Charles Castonguay, professeur de mathématiques à l'Université d'Ottawa, compare les données recueillies par Statistique Canada aux recensements de 1971 et de 1981. Le rapport d'une soixantaine de pages constitue l'une des premières interprétations sur les données linguistiques du Québec rendues publiques il y a quelques mois.

Dans une annexe à son travail, M. Castonguay affirme en outre que, si on rectifie les "aberrations

d'ordinateur" admises par Statistique Canada récemment, le résultat des transferts linguistiques en 1981 se solde même par la perte de 8.600 individus pour le groupe francophone du Québec.

Dynamite

"Et cette petite perte réelle au lieu d'une croissance, c'est toute la différence du monde, c'est de la dynamite à un moment où, selon moi, on doit faire un bilan des politiques provinciales et fédérales dans le domaine linguistique", affirme le démographe. "Cela veut dire que les lois 22 et 101 n'ont pu arriver à améliorer la situation du français au Québec", estime ce spécialiste.

Selon les données officielles de Statistique Canada, les transferts

linguistiques en faveur de l'anglais ont grossi de 114.000 recrues le groupe des anglophones d'usage au Québec. En revanche pour la même année, la communauté francophone du Québec aurait augmenté de 8.390 individus seulement, grâce à l'effet des transferts linguistiques. Statistique Canada étiquette comme "transfert" les répondants qui ont affirmé utiliser au foyer une langue différente de leur langue maternelle.

Ces seuls chiffres suffisent à démontrer "qu'en 1981, l'anglais diste davantage le français qu'en 1971", affirme l'étude. Encore plus qu'en 1971 "l'anglicisation du groupe français s'avère en 1981 le mouvement de fond entre les deux principaux groupes linguistiques", constate le rapport.

Manipulation et maquillage

Mais, en entrevue, le professeur Castonguay va beaucoup plus loin, des données complémentaires fournies par Statistique Canada au cours des derniers jours permettent selon lui d'affirmer que par ses mé-

thodes de compilation, l'agence fédérale "a maquillé et manipulé des données du dernier recensement".

En 1981, Statistique Canada a arbitrairement attribué une langue d'usage aux citoyens qui avaient affirmé avoir plus d'une langue maternelle, créant ainsi de toute pièce la moitié des 82.000 transferts de l'anglais au français en 1981 au Québec, affirme M. Castonguay à la lumière des précisions fournies la semaine dernière par l'agence fédérale.

"Dans l'ensemble des transferts linguistiques, 34 pour cent sont purement fictifs, des "créations d'ordinateur" constate le démographe.

Lorsqu'on fait abstraction de ces "zones grises" et qu'on isole ceux qui soutiennent avoir plus d'une langue maternelle, on s'aperçoit que "le groupe anglais est le seul qui profite des transferts linguistiques au Québec".

Ces vices de méthodologie rendent pratiquement impossible la comparaison des données entre 1971 et 1981.

Procès de Claire Lortie: les jurés poursuivent leurs délibérations ce matin

par Lia Levesque

SAINT-JEROME (PC) — Les délibérations des 12 jurés au procès de Claire Lortie se sont poursuivies dimanche, durant plus de cinq heures, sans qu'un verdict ne soit rendu. Les discussions devaient reprendre ce matin, dès 9h00, avec la réponse du juge à une requête du jury.

Le jury a en effet adressé un message au juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, sollicitant davantage d'explications sur la signification de la notion du "doute raisonnable".

Les délibérations ont débuté dès midi, dimanche, et se sont déroulées rondement jusqu'à 17h30, au moment où la pénible attente de Claire Lortie, dans une cellule du sous-sol du Palais de justice de Saint-Jérôme, fut interrompue par un message du jury.

Bien que plusieurs espéraient visiblement la lecture du verdict — de nombreux curieux attendaient dans la salle —, le jury a seulement fait part de son intention d'ajourner la discussion au lendemain et de requérir des explications plus détaillées sur cette notion du doute rai-

sonnable. La justice stipule que la condamnation ou l'acquittement d'un accusé doit être fondé(e) sur une conviction du jury "hors de tout doute raisonnable".

Curieusement, le vendredi 14 octobre, le juge Boilard avait pris plus de cinq heures, soit toute une journée d'audience, pour leur énoncer ses directives et définir ce concept du doute raisonnable dont doit bénéficier un accusé.

A son arrivée en cour pour la lecture du message des 12 jurés, l'avocate Claire Lortie est apparue atterrée, se déplaçant lentement, d'une démarche lourde et pénible. Ses cheveux noués en chignon, vêtue d'un sobre tailleur bleu et d'un tricot, elle a accueilli le message du jury en baissant la tête.

Si acquittée, Claire Lortie serait accusée immédiatement de mutilation de cadavre

SAINT-JEROME (PC) — Si Claire Lortie était acquittée, la Couronne déposerait immédiatement un acte d'accusation pour mutilation de cadavre et complicité après le fait.

C'est ce qu'a affirmé récemment à la Presse Canadienne le procureur de la Couronne Me Guy Villemure, en exhibant un acte d'accusation.

L'accusation de complicité après le fait s'explique par les actes de Claire Lortie après le meurtre, a-t-il mentionné. Tel que libellé, l'acte

d'accusation indique qu'elle aurait délibérément tenté de faire disparaître des éléments de preuve, dont le cadavre de Rousseau. Elle avait fait enfouir le congélateur dans lequel était placé le cadavre sur un terrain lui appartenant.

L'acte de mutilation de cadavre déjà été admis en cour par l'accusée. Claire Lortie avait reconnu dans son témoignage, le 12 octobre, avoir tenté de se débarrasser du cadavre en le sciant pour "jeter les morceaux aux vidanges".

Steinberg: 87 p.c. des employés rejettent les demandes patronales

MONTREAL (PC) — Dans une proportion de 87 p.c. les employés des 101 supermarchés Steinberg au Québec ont rejeté les demandes patronales, hier, lors d'une assemblée au vélodrome où étaient présents 4.004 des 7.000 employés touchés. Près de 74 p.c. des participants ont accordé à leurs dirigeants un mandat pour déclencher la grève au moment opportun.

"Nous sommes prêts à plusieurs compromis. Le syndicat est même disposé à étudier l'hypothèse d'un gel des salaires au cours de la première année. Mais nos membres refusent le retrait de leurs droits acquis", a déclaré le négociateur syndical, M. Thomas Kukovica, du Conseil provincial de l'Union des employés de commerce.

Visiblement satisfait des résultats de la ren-

contre, M. Kukovica a précisé que cette assemblée était "la plus importante jamais tenue, par notre syndicat", a précisé le leader syndical.

COURS DE "TENUE DE BAR"

Avec certificat

Par: L'ECOLE des MAITRES BARMAN, BARMAID

HOTEL LE BARON

Session de soir: 17, 18, 19, 20, 21 oct.
Session de jour: 19, 20, 21 oct.

Tout l'équipement et l'alcool sont fournis aux étudiants(es).

Inscription au LE BARON de Sherbrooke

En semaine téléphonez sans frais à: 1-800-361-5307

GAGNEZ UNE MAISON DE \$250 000



et l'un des 42 prix de \$1000...

un pour chaque jour du SUPER CONCOURS SUPER EPARGNE

Changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de la Banque de Montréal et vous obtenez automatiquement cinq chances de gagner. De plus, vous profitez d'une chance additionnelle avec chaque dépôt de \$50 que vous faites dans votre nouveau compte. Si vous avez déjà un compte d'épargne à intérêt quotidien, chaque dépôt de \$50 vous vaudra une chance.

Alors faites comme tout le monde, comme les 50 000 Canadiens qui le font chaque mois, et changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de

la Banque de Montréal. Votre compte d'épargne à intérêt quotidien vous rapporte chaque jour de l'intérêt sur votre argent. L'intérêt vous est crédité chaque mois, soit 12 fois par année.

Participez dès aujourd'hui au «Super concours super épargne». Il suffit d'ouvrir un compte ou de déposer dans celui que vous avez déjà; et chaque fois que vous déposez \$50, vous obtenez une chance de plus de gagner. Renseignez-vous!

Le concours se termine le 10 novembre 1983.



Banque de Montréal